



COMMUNIQUÉ DU 19/04/2023

PARQUET DE NAMUR

Incendie volontaire au Beau Vallon

Le 18/04/2023 vers 21h49, une femme née en 1964 a mis volontairement le feu à un fauteuil situé dans la chambre qu'elle occupait au Beau Vallon à Namur.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la patiente aurait fermé la porte de sa chambre à clef et menacé de mettre le feu après une dispute avec le personnel médical.

58 personnes ont été évacuées de l'aile droite du bâtiment afin de les mettre en sécurité.

Vers 22h, les pompiers et les services de secours sont arrivés sur place.

Ils ont été contraints de briser la vitre de la chambre incendiée pour sortir la patiente coincée à l'intérieur.

La victime, inconsciente, a été prise immédiatement en charge par les services de secours et transférée à l'hôpital. Ses jours sont en danger.

Vers 22h50, l'incendie était maîtrisé. Les pompiers ont quitté les lieux et les patients ont pu réintégrer l'établissement.

Le dossier a été mis à l'instruction. Un mandat d'arrêt et une expertise mentale ont été sollicités par le Parquet.

POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



parquet.namur.presse@just.fgov.be



081/25.17.11



Audrey SEMINARA – magistrat de presse – 0475/94.84.72 –

audrey.seminara@just.fgov.be

Marc SERVAIS – Procureur du Roi f.f. – marc.servais@just.fgov.be